



ACPUM

Association des cadres et professionnels
de l'Université de Montréal



AGA / document III

Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal

RAPPORT ANNUEL

2015 - 2016

Table des matières

Mot de la présidente	4
Priorités 2015-2016	5
Conseil d'administration.....	6
Comité exécutif.....	6
Comités et groupes de travail.....	7
Rencontres groupes de travail et comités mixtes	7
Comité mixte <i>ad hoc</i>	8
Négociations	8
Comités mixtes	8
Avantages sociaux.....	8
Dotation	9
Perfectionnement.....	9
Relations professionnelles	10
Rémunération	10
Santé, sécurité et mieux-être.....	11
Comités permanents.....	12
Communication	12
Développement durable.....	12
Réseautage	13
Participation des membres aux activités.....	14
Activités associatives et de formation.....	14
Activités de réseautage	14
Conférence des associations de cadres et professionnels des universités québécoises ..	15

RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE

2015-2016



Mot de la présidente

Au terme de ma première année à la présidence de l'Association, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le bilan des activités et les faits saillants des actions posées au cours de l'exercice 2015-2016 de l'Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal (ACPUM).

L'ACPUM agit par l'entremise d'une quarantaine de bénévoles issus du personnel cadre et professionnel de l'Université de Montréal et d'une permanence de quatre employées. Ce groupe diversifié et aux expertises multiples est au cœur de la mise en œuvre de nos orientations stratégiques et de notre plan d'action annuel.

Parce qu'elle est la voix collective des cadres et des professionnels, l'Association constitue un espace privilégié pour débattre et promouvoir des solutions en vue d'améliorer les conditions de travail de ses membres.

Après plus de 40 ans d'existence, l'ACPUM demeure le plus grand regroupement associatif de cadres et de professionnels du réseau universitaire québécois. Forte de ses 1000 membres, l'Association est toujours bien active et grandit grâce à l'engagement individuel de ses bénévoles et de leur travail soutenu. Je les remercie sincèrement de donner de leur temps. Grâce à votre dévouement, administrateurs, officiers, membres des comités ou groupes de travail, représentants sur les comités universitaires, vous contribuez au développement de l'ACPUM et à notre force collective. L'implication des membres de l'Association est primordiale pour entretenir le dynamisme de notre groupe. Parce que c'est ensemble que nous travaillons à maintenir et à améliorer nos conditions de travail. Bienvenus aux nouveaux bénévoles!

Je profite de l'occasion pour remercier également les employées de la permanence de l'ACPUM qui travaillent sans relâche pour vous offrir un soutien et un service de qualité. Les quatre personnes en poste jouent un rôle de premier plan afin que l'Association puisse remplir ses mandats. Outre Marie-Claude Levesque la directrice générale sur qui nous avons la chance de pouvoir compter depuis plus de 15 ans et qui fait son travail avec une énergie et une passion qui l'honorent, l'équipe se compose également de Cathy Gagnon, coordonnatrice, Louise Gagnon, secrétaire administrative et Eve Pouliot, conseillère en relations de travail.

Isabelle Daoust

PRIORITÉS 2015-2016

Au cours de la dernière année, l'ACPUM a œuvré à défendre vos droits et vous a représenté tant par l'entremise de rencontres de comités que par les échanges que nous avons eus avec la Direction des ressources humaines (DRH). Vos administrateurs ont identifié trois priorités pour l'année en cours. À cet égard, voici la rétrospective de ces dossiers et leur progrès.

CONCLURE LA NÉGOCIATION DU PROTOCOLE

Le renouvellement du Protocole a été sans contredit, depuis son échéance en mai 2014, un dossier important dans lequel se sont investis plusieurs administrateurs. Ils y ont consacré beaucoup d'énergie et de temps afin de préparer et de déposer les 71 demandes qui composent le cahier de l'ACPUM. Le processus a été suspendu de novembre à février, en raison du dépôt d'une requête en accréditation qui visait une petite partie de nos membres. De plus, en raison d'un litige avec la direction de l'Université, votre Conseil d'administration a décidé de suspendre les négociations en avril.

SOUTENIR LES MEMBRES QUI FONT FACE À DES DIFFICULTÉS LIÉES À LA SITUATION BUDGÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

L'an passé, les communications de la direction de l'Université se sont succédé à intervalles variables pour informer les membres de la communauté de la situation financière dans laquelle se trouve l'établissement. Les difficultés liées à la situation budgétaire sont diverses : elles peuvent aller de la surcharge de travail, à la détérioration des conditions de travail jusqu'à l'abolition de poste. La vigilance est de mise. Notre directrice générale, Marie-Claude Levesque, ainsi que notre conseillère en relations de travail, Eve Pouliot, sont à pied d'œuvre pour soutenir les membres qui vivent des situations délicates.

FAIRE VALOIR LA VALEUR AJOUTÉE DE LA PARTICIPATION DE L'ACPUM DANS LES TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES QUI S'ANNONCENT

En décembre 2015, le vice-recteur au développement académique et à la transformation institutionnelle, Gérard Boismenu, annonçait une vaste consultation sur la transformation institutionnelle.

Des forums de discussion ont eu lieu au cours des dernières semaines auxquels ont assisté la majorité de vos administrateurs. Soyez assurés que l'ACPUM reste vigilante à l'égard de ce processus et continue son travail de représentation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vos représentants ont également œuvré au sein du Conseil d'administration à faire avancer les causes qui leur tiennent à cœur ainsi qu'à diriger les comités et groupes de travail dont ils avaient la responsabilité. Ils ont aussi continué assidûment à améliorer les conditions de travail des membres sur différents aspects (problèmes persistants de la rémunération, promotion du rôle des cadres et professionnels à l'intérieur de l'Université, etc.). Permettez-moi de vous les présenter et de les remercier personnellement: Claude Duchesnay, Lucie Duval, Asmaa Faradi, Chloée Ferland-Dufresne (trésorière), Jean-Philippe Fortin (v.-p. affaires internes), Pierrette Fournel (v.-p. relations professionnelles), Guy Gagnon (secrétaire), Sonia Gagnon, Christine Léonard, Guillaume Paré (conseiller), Estelle Vendrame, Bruno Viens, Ayman Wazzan et Patrick Wolput. Parmi ces administrateurs, quelques-uns ne solliciteront pas un nouveau mandat pour la prochaine année. À cet égard, j'aimerais remercier sincèrement Patrick Wolput pour sa précieuse implication et particulièrement Bruno Viens qui s'est impliqué au sein de l'Association au cours des douze dernières années, dont cinq, à titre de président.

COMITÉ EXECUTIF

En plus des rencontres du Conseil d'administration, les six officiers se sont réunis pour administrer les affaires courantes de l'Association. À la lecture du rapport financier annuel, vous pourrez constater que l'année 2015 s'est terminée avec un surplus assez confortable. Ce surplus est attribuable en majeure partie à la diminution des dépenses liées aux honoraires professionnels. Tout comme l'année dernière, moins de dossiers d'arbitrages majeurs et d'audiences à la Commission des normes du travail ont dû être traités. Les charges salariales ont été également moins élevées que d'habitude étant donné le congé de maternité de la directrice générale. L'objectif de placer l'équivalent d'une année de cotisation en réserve comme fonds de défense pour les membres est maintenant atteint.

Les membres du Comité exécutif ont aussi rencontré le recteur, monsieur Guy Breton, et le vice-recteur aux ressources humaines et à la planification, monsieur Jean Charest. Lors de cette rencontre, le vice-recteur a annoncé de grands changements à venir en ressources humaines et il a invité vos représentants à le contacter car il souhaite connaître les propositions de la communauté universitaire.

Vos représentants 2015-2016



De gauche à droite: Claude Duchesnay, Chloée Ferland-Dufresne (trésorière), Asmaa Faradi, Guillaume Paré (conseiller), Estelle Vendrame, Sonia Gagnon, Isabelle Daoust (présidente), Guy Gagnon (secrétaire), Pierrette Fournel (v.-p. relations professionnelles), Ayman Wazzan, Christine Léonard, Lucie Duval, Bruno Viens et Jean-Philippe Fortin (v.-p. aff. internes). Absent: Patrick Wolput.

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

Les comités et les groupes de travail entreprennent leurs projets annuels, exécutent les mandats qui leur sont confiés et font rapport au Conseil d'administration de l'avancement et des résultats de leurs études et de leurs travaux.

Les comités permanents maintiennent pour leur part l'administration (trésorerie), la régie interne de l'Association, ainsi que le suivi en ce qui a trait au recrutement de nouveaux membres. À cet effet, plus de 90 nouveaux membres ont rejoint les rangs de l'ACPUM cette année.

RENCONTRES GROUPES DE TRAVAIL ET COMITÉS MIXTES

1 COMITÉ MIXTE AD HOC :

- NÉGOCIATIONS

7 COMITÉS MIXTES :

- AVANTAGES SOCIAUX
- DOTATION
- FONDS SPÉCIAUX
- PERFECTIONNEMENT
- RELATIONS PROFESSIONNELLES
- RÉMUNÉRATION
- SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

7 COMITÉS PERMANENTS :

- COMMUNICATION
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- RECRUTEMENT, RÉGIE INTERNE,
RÈGLEMENT GÉNÉRAL ET ÉLECTION
- RÉSEAUTAGE

RENCONTRES

76 RENCONTRES DES GROUPES DE TRAVAIL

21 RENCONTRES DES COMITÉS MIXTES

10 RENCONTRES DU CA

21 RENCONTRES DU CE

ET

UNE QUARANTAINE DE BÉNÉVOLES

COMITÉ MIXTE AD HOC

NÉGOCIATIONS

VOS REPRÉSENTANTES : Isabelle Daoust et Chloée Ferland-Dufresne

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot

GROUPE DE TRAVAIL : Pierrette Fournel, Guy Gagnon et Bruno Viens

Les négociations en vue du renouvellement du Protocole d'entente entre l'ACPUM et la direction de l'Université, arrivé à échéance en mai 2014, ont débuté en mai dernier et six rencontres officielles de négociations ont eu lieu. Tout au long du processus, nous ne perdons pas de vue nos objectifs premiers : l'amélioration de vos conditions de travail ainsi que l'outil que représente le Protocole. Nous souhaitons en clarifier le texte afin d'éviter les interprétations divergentes et ajouter des informations qui permettront aux membres de l'ACPUM et à leurs gestionnaires de mieux comprendre les conditions de travail des cadres et des professionnels inscrites dans ce document officiel.

Lors des tournées des membres organisées par l'ACPUM pour nourrir les demandes auprès de la direction de l'Université, vous avez été nombreux à émettre vos préoccupations quant à la durée de la semaine de travail, la dotation des postes, la rémunération, les vacances annuelles et les congés (avec ou sans traitement). Ces éléments font, bien entendu, partie des demandes déposées.

En attendant que le renouvellement soit complété, il est important de mentionner que les conditions de travail énumérées au Protocole continuent de s'appliquer jusqu'à la signature d'un nouveau Protocole.

COMITÉS MIXTES

AVANTAGES SOCIAUX

VOS REPRÉSENTANTS : Claude Duchesnay et Alain Sauvageau

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Eve Pouliot

GROUPE DE TRAVAIL : Jean-Philippe Fortin, Guy Gagnon, Guillaume Paré, Estelle Vendrame et Bruno Viens

Vos représentants aux avantages sociaux ont examiné avec soin la refonte du programme des assurances collectives proposée par la Direction des ressources humaines. L'Association a d'ailleurs donné son aval au nouveau programme Modulo. Nous sommes d'avis qu'une révision du programme d'assurances collectives s'imposait afin de s'ajuster au marché et aux besoins des employés. Modulo propose une couverture d'assurances plus contemporaine répondant de façon plus ciblée à la demande des employés désormais plus diversifiés présentant des besoins plus variés. Ces éléments ont d'ailleurs été corroborés par un sondage élaboré par la Direction des ressources humaines.

DOTATION

VOS REPRÉSENTANTS : Isabelle Daoust et Patrick Wolput

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot

Comme par les années passées, vos représentants ont été aux aguets concernant le respect des procédures enchâssées dans le Protocole. Dès 2014, vos représentants avaient indiqué à leur vis-à-vis de la Direction des ressources humaines que certaines pratiques semblaient aller à l'encontre du Protocole. L'insatisfaction de l'ACPUM avait été transmise aux représentants de la DRH mais n'ayant pas obtenu de réponse satisfaisante dans ce dossier, en février dernier vos administrateurs ont réaffirmé unanimement leur appui au Comité de dotation pour faire respecter le Protocole.

Afin de résoudre une situation problématique au niveau de la dotation, le Comité exécutif a rencontré le 26 février dernier monsieur Jean Charest, vice-recteur aux ressources humaines et à la planification, madame Isabelle Dufour, directrice générale de la Direction des ressources humaines ainsi que monsieur Yves DuSablon, directeur des relations de travail. À la suite de cet entretien, un groupe de travail spécial a été formé. Lors de la première rencontre de ce groupe de travail, l'ACPUM a déposé un projet de lettre d'entente qui vise notamment à baliser le processus de dotation et à s'assurer que ce processus privilégie véritablement l'embauche des employés de l'Université de Montréal, favorisant ainsi le cheminement de carrière à l'interne. La directrice des ressources humaines nous a fait part du refus catégorique de l'Université de signer l'entente. Saisi de la situation, les membres du Conseil d'administration ont décidé unanimement de suspendre les négociations.

PERFECTIONNEMENT

VOS REPRÉSENTANTS : Guillaume Paré et Sonia Gagnon

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Louise Gagnon et Eve Pouliot

GROUPE DE TRAVAIL : Daniel Giguère et France Lemieux

Au cours de la dernière année, vos représentants de l'ACPUM au Comité mixte de perfectionnement, ainsi que les bénévoles de son groupe de travail, ont collaboré avec la DRH afin de présenter des formations spécifiques qui rejoignent davantage les besoins et les préoccupations des cadres et des professionnels, et ce, à travers le programme de formation Unis•Vers de la DRH. De plus, les représentants de l'ACPUM ont effectué le suivi du budget consacré aux cadres et professionnels selon les critères de l'article 11 du Protocole et étudié les demandes individuelles de formation dont les coûts dépassent 1000\$. Présentement, ils préparent un sondage qui permettra de mieux connaître vos besoins en matière de formation et de perfectionnement.

Le groupe de travail a également œuvré à l'organisation de la 17^e Conférence annuelle de l'ACPUM qui a eu lieu en novembre dernier. L'événement a rassemblé 170 membres autour de la thématique de la cohabitation des différentes générations dans le milieu de travail. Pour l'occasion, mesdames Josée Garceau et Manon Daigneault ont abordé respectivement les thèmes suivants : les différences générationnelles au travail et le maintien d'un climat sain et respectueux. Selon les commentaires recueillis des participants, l'actualité du thème ainsi que la formule choisie (deux conférences plutôt qu'une seule) ont contribué au succès de l'activité. À cet égard, plus de 90% des répondants au formulaire d'appréciation ont signifié être plus que satisfaits.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

VOS REPRÉSENTANTS : Pierrette Fournel et Jean-Philippe Fortin

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot

GROUPE DE TRAVAIL : Guy Gagnon et Ayman Wazzan

La défense et le support à nos membres demeurent encore cette année un élément important du travail des employées de la permanence. Elles répondent tous les jours à des demandes au sujet des droits et des conditions de travail des cadres et des professionnels.

La majorité des demandes concernent l'interprétation du Protocole d'entente ou sont des questionnements quant à l'application des conditions de travail. À cet effet, des solutions sont recherchées à la satisfaction des membres. L'ACPUM intervient notamment sur des sujets comme l'application de la directive sur le temps supplémentaire, le soutien des membres lors de relocalisation ou d'invalidité, l'explication quant aux différents articles sur les congés sociaux, parentaux ou sans traitement ainsi que la recherche de solutions lors de conflits entre collègues ou avec le supérieur.

Cette année, peu de causes ont été judiciairisées, vos représentants ayant travaillé afin de résoudre les litiges hors cour à la satisfaction des membres qui ont vécu des démêlés plus importants. Un service de conseil juridique est offert aux membres afin de s'assurer de leur protection tout au long des processus. Plusieurs projets d'entente ou de réponses à des mesures ont ainsi été soumis à notre procureure. Au moins quatre membres ont été accompagnés dans des recours dénonçant du harcèlement psychologique pour lesquels des ententes ont été négociées. Le nombre de relocalisations découlant d'abolitions de postes a également augmenté compte tenu du contexte budgétaire actuel et des suivis plus serrés ont été effectués auprès de la DRH.

Nous continuons de prioriser le règlement des dossiers avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur et favorisons, lorsque nous sommes avisés à temps, les interventions précoces et les échanges avec les représentants de la DRH ce qui permet de régler les situations problématiques avant qu'elles n'aient trop de conséquences pour les membres visés.

RÉMUNÉRATION

VOS REPRÉSENTANTS : Lucie Duval et Jean-Philippe Fortin

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Eve Pouliot

GROUPE DE TRAVAIL : Sonia Gagnon et Ayman Wazzan

Le sujet de la rémunération se retrouve toujours au cœur de vos préoccupations. L'ACPUM reçoit continuellement des demandes par rapport à l'évaluation de poste. Nous avons accompagné plusieurs membres à ce sujet pendant l'année. Certains dossiers ont été portés devant le Comité mixte de rémunération pour contestation. Au niveau des échanges entre vos représentants et ceux de la DRH, nous retrouvons parmi les sujets les plus discutés l'avancement du dossier des profils de postes et la structure de rémunération. Il semble de plus en plus clair que la politique salariale doit être repensée. Selon les orientations et les priorités qui seront choisies par le vice-rectorat à la planification et aux ressources humaines, il ne serait pas surprenant de voir poindre une nouvelle politique salariale pour les cadres et professionnels à court ou moyen terme. Votre Association continue d'offrir sa collaboration et d'insister sur la plus-value d'être partie prenante

de l'exercice. Étant la première ligne auprès des membres, nous sommes à l'affût des principaux enjeux qui découlent de la structure salariale actuelle et des inquiétudes vécues par les cadres et professionnels.

La Direction des ressources humaines nous a informé de la création imminente d'un comité universitaire de révision des litiges relatifs à la rémunération. Mesdames Isabelle Dufour et Clotilde Gauvreau ont rencontré les membres du Comité exécutif et les représentants du Comité de rémunération le 21 mars dernier pour présenter en détail le mandat et la finalité du comité. Vos administrateurs ont indiqué que ce nouveau comité semblait venir à l'encontre du rôle du Comité mixte de rémunération dont le mandat est défini dans le Protocole. Nous attendons des réponses à ce sujet.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET MIEUX-ÊTRE

VOS REPRÉSENTANTES : Chloée Ferland-Dufresne et Estelle Vendrame

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Eve Pouliot

GROUPE DE TRAVAIL : Asmaa Faradi, Sonia Gagnon et Ayman Wazzan

Encore cette année, les représentantes du Comité mixte en santé, sécurité et mieux-être de l'ACPUM ont fait état à leurs vis-à-vis de l'UdeM, des différentes préoccupations des membres en lien avec la qualité de l'environnement de travail, la sécurité et l'entretien ménager sur l'ensemble du campus.

Les membres du Comité ont effectué des représentations auprès de l'Université pour l'amélioration de l'accessibilité, notamment dans le cadre des travaux de réfection de la rampe mobile, de la sécurité dans les stationnements. Ils ont également mené des discussions sur la prévention en matière de santé physique et psychologique auprès des membres. Le Comité a aussi discuté des enjeux liés à la distribution d'eau embouteillée dans le cadre des interruptions importantes connues en février 2016 sur le boulevard Édouard-Montpetit.

Le Comité a par ailleurs communiqué avec les membres pour leur rappeler l'importance de prendre action lorsqu'ils constatent une situation qui compromet la santé et la sécurité sur le campus; une démarche primordiale afin que les instances puissent comptabiliser le nombre de signalements, apporter les correctifs nécessaires et concevoir des plans d'action mieux ciblés.

Enfin, le Comité a travaillé conjointement avec la Direction de la prévention de la sécurité pour définir la programmation de la Semaine de la santé et sécurité au travail qui a eu lieu en novembre 2015 et participer à la programmation future.

COMITÉS PERMANENTS

COMMUNICATION

RESPONSABLE : Christine Léonard

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Cathy Gagnon

GROUPE DE TRAVAIL : Judith Beaulieu, Claude Duchesnay, Sonia Lacôme et Caroline Renaud

Tout au long de l'année, le Comité s'est assuré de la qualité de l'information transmise aux membres. Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015, il a préparé ou révisé au total 32 communiqués émis par l'ACPUM.

Il a organisé cinq réunions d'accueil pour les nouveaux cadres et professionnels. Les rencontres ont eu lieu à l'heure du midi et ont permis aux nouveaux membres de se familiariser avec le Protocole et de poser des questions aux administrateurs présents sur leurs droits, leurs obligations et leurs conditions de travail.

En collaboration avec le Comité de relations professionnelles, deux capsules d'information ont été élaborées et envoyées à tous les membres. L'une portait sur les congés parentaux et l'autre sur le temps supplémentaire. Les thèmes de ces capsules ont aussi fait l'objet de deux dîners-causeries avec les membres. Une soixantaine de cadres et professionnels ont répondu à l'invitation de l'ACPUM et les commentaires reçus des participants ont été très positifs.

Le Comité de communication a effectué la mise à jour complète de l'information qui se trouve sur le site Web, tant du point de vue de l'organisation de l'information que de la présentation visuelle. Le Comité a analysé les occurrences de visite du site Web de l'ACPUM afin d'identifier les pages les plus et les moins consultées et de mieux cibler les besoins des membres ou encore de déterminer les informations à remanier. Le Comité a ainsi constaté que près d'un tiers des membres lisent les communiqués et qu'en moyenne deux clics leur suffisent pour trouver l'information qu'ils recherchent. Outre la page d'accueil qui est la plus consultée, l'onglet relatif aux conditions de travail (Protocole d'entente, questions fréquemment posées, etc.) est le plus visité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RESPONSABLE : Ayman Wazzan

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Cathy Gagnon

GROUPE DE TRAVAIL : Judith Beaulieu, Chloée Ferland-Dufresne, Jean-Philippe Fortin, Frédéric Léveillé, Amélie Michaud et Martin Rioux

En novembre dernier, le Comité développement durable a effectué un sondage portant sur les habitudes de transport des cadres et professionnels pour se rendre au travail. Grâce aux 597 répondants, les données recueillies ont permis au Comité de dresser un portrait de la situation actuelle de ses membres quant à l'utilisation de moyen de transport (automobile, vélo, transport en commun, voiture hybride, covoiturage, etc.). Les résultats du sondage permettront également à l'ACPUM d'orienter ses représentations futures auprès de

l'Université, notamment, pour soumettre des projets pour de meilleures pratiques socialement responsables et soucieuses de l'environnement dans nos habitudes de transport.

En collaboration avec le Groupe de travail sur le perfectionnement, des recommandations ont été faites à la DRH afin de bonifier davantage l'offre de formation du programme Unis•VERS. À cet égard, *Éco-bureau*, une nouvelle formation en lien avec le développement durable, a été ajoutée au calendrier cette année. Cette nouvelle formation présente des outils afin d'intégrer l'écoresponsabilité dans l'organisation de l'environnement de travail.

Au cours des deux dernières années, le Comité développement durable de l'ACPUM avait permis aux cadres et professionnels de profiter d'un rabais corporatif sur l'abonnement annuel à BIXI. Cette année, les membres du Comité sont fiers que ce rabais soit accessible à toute la communauté universitaire et que cette offre soit dorénavant chapeautée par l'Unité de développement durable de l'UdeM.

Actuellement, le Comité réfléchit aux enjeux que représente le déploiement de la politique de développement durable de l'UdeM pour les cadres et professionnels.

Finalement, afin que l'ACPUM continue de compenser ses émissions de gaz à effet de serre, le Comité travaille actuellement à renouveler l'accréditation carboneutre de l'Association pour l'année 2015-2016 qui vient de prendre fin.

RÉSEAUTAGE

RESPONSABLE : Bruno Viens

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Cathy Gagnon

GROUPE DE TRAVAIL : Virginie Allard-Caméus, Ariane Faucher-Gagnon, Kris Martin et Amélie Michaud

Les activités de réseautage sont l'occasion par excellence pour rencontrer vos collègues dans un cadre différent, partager vos expériences et élargir ou développer votre réseau. C'est dans cet esprit que le Comité réseautage a poursuivi le mandat qui lui a été confié d'organiser des événements qui favorisent le réseautage entre les cadres et les professionnels dans un contexte de détente. À l'exception du Cocktail annuel de l'ACPUM, les coûts engendrés par les autres activités sont totalement assumés par les membres qui y participent. Lors de la planification des événements, le Comité se donne toujours pour objectif de diversifier les activités et d'en ajouter de nouvelles à caractère plus sportif et récréatif. De plus, le Comité tient compte des intérêts et des commentaires reçus par les membres.

COMITÉ ORGANISATEUR DU TOURNOI DE GOLF : Éric Allard, Richard Alix, Daniel Boucher, Ariane Faucher-Gagnon, Ginette Forest, Kris Martin et Sébastien Roy

Pour sa part, le Comité organisateur du tournoi de golf a vu à l'organisation de la 23^e édition du Tournoi de golf annuel de l'ACPUM. Le Comité offrira à nouveau aux membres la possibilité de participer à une séance gratuite d'initiation au golf. Cette initiation est offerte depuis quelques années. Une trentaine de cadres et professionnels y participent annuellement.

PARTICIPATION DES MEMBRES AUX ACTIVITÉS

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET DE FORMATION

ÉVÉNEMENTS	MEMBRES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	68
CONFÉRENCE ANNUELLE	170
DÎNER-CAUSERIE SUR LES CONGÉS PARENTAUX	23
DÎNER-CAUSERIE SUR LE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE	39
MIDIS D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX MEMBRES	35

ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE

ÉVÉNEMENTS	MEMBRES
COCKTAIL ANNUEL	90
ÉVÉNEMENT PÉTANQUE	30
PARTY DE LA RELÂCHE	20
RALLYE NATURE À LA STATION DE BIOLOGIE	10
RASSEMBLEMENT AU MATCH DES CARABINS	60
TOURNOI DE GOLF ANNUEL	70

CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE CADRES ET PROFESSIONNELS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

La Conférence des associations des cadres et professionnels des universités québécoises (CACPUQ) regroupe une dizaine d'associations telles que la nôtre. À raison de quatre à cinq rencontres par année, les représentants des associations échangent des informations notamment sur les conditions de travail de leurs membres, les objectifs et les résultats des négociations, etc. Les sujets traités sont toujours d'intérêt commun. S'il y a lieu, la CACPUQ produit également des analyses ou des études auquel collabore l'ensemble des associations membres.

CACPUQ

REPRÉSENTANTE : Isabelle Daoust

SOUTIEN DE LA PERMANENCE : Cathy Gagnon

ASSOCIATIONS MEMBRES: Association des cadres et professionnels de l'École polytechnique, Association des cadres et des professionnels de l'Université de Montréal, Association des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Université Laval, Association des cadres de la Télé-université, Association of Concordia University management and administrative employees, Association des cadres de l'Université du Québec à Montréal, Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais, Association des cadres de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval, Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke, McGill University Non-Academic Staff Association

À titre de présidente de l'ACPUM, je siège à la table de la CACPUQ. Cette année, en plus des échanges habituels, les discussions ont porté notamment sur les coupes budgétaires au sein des universités et sur les régimes de retraite. En novembre dernier, les administrateurs des associations membres de la CACPUQ ont eu accès à une formation sur le devoir de représentations des associations comme la nôtre. Cette journée a permis d'en apprendre davantage sur les droits et obligations de nos regroupements ainsi que sur la manière dont ils sont régis.

Tous les deux ans, des associations membres de la CACPUQ organisent un colloque. Sous le thème *Le Stress dans le milieu de travail (universitaire)*, la 11^e édition aura lieu le 20 mai prochain à l'Université McGill. L'Association des cadres de l'UQAM (ACUQAM) et l'Association du personnel non enseignant de l'Université McGill (MUNASA) en seront les hôtes. Les détails seront disponibles sous peu. Mettez dès maintenant cette date à votre agenda.